VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN.

Par ARTHUR H. DICKS.

Par ARTHUR H. DICKS.

Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE

BERNARD VON SCHLEMMER VS. ARTHUR VON SCHLEMMER ET AL, No. 106526, Division "E" Cour Civile de District et la SUCCESSION DE MME. GENEVIEVE VON SCHLEMMER, No. 106021, Division "E," Cour Civile de District. Consolidées

MAGNIFIQUE AFFAIRE DE COMMERCE

SUPERBE BOULANGERIE.

Entièrement Équipée, Affaires en Cours, et Clientèle No. 1560 AVENUE NORTH CLAIBORNE.

JEUDI, 29 JANVIER 1914.

A Midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Rue Baronne.

En vertu d'un ordre qui m's été pieds deux pouces et deux lignes (14 de l'avenue Si-Bernard, sur une profondaressée par l'honorable deorge H. The ard, juge de la sustite cour, daté du 4 diccembre 1913, dans l'affaire ci-dessus initiuide et numérotée, je vendrai la vers la rue Laharpe de quatre-vingt- initiuide et numérotée, je vendrai la vers la rue Laharpe de quatre-vingt- dans le Troisième District de cette ville, dans l'Informe du lu si sus des lignes obliques, laquelle die torne est composée du cro- dans le Troisième District de cette ville, dans l'Het No. 632, borné par l'avenue (l'alborné, rond point Claiborné, l'avenue Claiborné, et me silee, et mesurant dustraite pieds sur pouces (8° 6°) et delà prendere profondeur et l'ace à une allee en mesurant prendere profondeur et l'ace à une allee en lu saive les saméliorations qui s'y trough la l'arrière de marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière de la marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière de lu marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière de lu marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière de lu marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre vet composée du cro- de l'arrière du marché, de quatre-vingt- parcelle de terre ve

Par EDOUARD C. CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE SUCCESSION

POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Placement de Rapport

COTTAGE DOUBLE

1934-36 Rue Perdido coin Rue Bolivar

Immeuble double en briques à deux étages 1601-03 Rue Baronne coin Rue Terpsichore

COTTAGE DOUBLE

1128-30 Rue Bourgogne entre les rues Ursulines et Hôpital

Le MERCREDI 11 FÉVRIER 1914 À MIDI

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES 311 RUEZBARONNE

SUCCESSION DE MME MARIE BERNICH AN. No. 105.094 Cour Civile de District. Paroisse d'Orleans, Division "A

Par Edouard C. Carrere, encanteur, trente et un pieds onze pouces et cinq Bureau 806 rue Percano-Lé ii février lignes de face à la rue Baronne sur une 1914, à midi à la Bourse des propriétes fonctères 311 rue Baronne dans le pre-lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds fonctères 311 rue Baronne dans le pre-lignes du pouces et cinq lignes entre lignes conformément à un ordre issu, daté et signé du 6 janvier 1914 par l'Honora-let signé du 6 janvier 1914 par l'Honora-let T.C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orieans, Division "A." je procèderal à la vente à l'encan de la propriété suivante décrite à savet d'égout loué à bail jusqu'au 30 septembres des la propriété suivante décrite à savet d'égout loué à bail jusqu'au 30 septembres des la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds par light profondeur de quatre vingt quatre pieds profondeu

Premier. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiement; situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot numéro un dans l'ilet 474, borné par les rues Perdido. Bolivar. Bortzant at Powdras aur un cromine de l'alt.

Les amellorations consistent en un im-meuble double en briques à deux éta-ges, 16 chambres bain galleries entière-ment tapissé connexions d'eau, de gas, et d'égout loué à bail jusqu'au 30 septembre 1914.

lot A.

Les améliorations comprennent un double cottage en bots, couvert en ardouble et pour les actes de ventes qui seront passés devant Robert Legter, notaire. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication à valoir dances qui y appartiennent. situé dans le premier district de cette ville, dans l'illet borne par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe, et mesure

Par ERNEST A. CARRERE.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE. **VENTE DE SUCCESSION**

POSITIVEMENT AU DERNIER ENCHÉRISSEUR UNE RÉSIDENCE ATTRACTIVE À DEUX ÉTAGES

SUR DEUX LOTS 2336 RUE OCTAVIA COIN DE LA RUE ROBERTSON

LA RUE OCTAVIA EST PAVÉE

Lot arrière faisant face à la rue Robertson

LE JEUDI 29 JANVIER 1914 À MIDI

a été adressé, je procèderai à la ven à l'encan la propriété suivante de

crite à savoir: Deux certains lots de terre, ainsi que Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes et aventages qui en dépendent ou y appartiennent de quelques façon, situés dans le Sixième District de la villet No. 612, borné par les rues Joseph, Octavia, Freret et S. Robertson, désigné par les numéros 12 et 43 sur le plan du dit îlet par S. G. DeLisle, voyer, daté du 6 juin 1698, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, novaire, daté du 17 mai 1899. Suivant le dit plan les dits lots s'adjoignent l'un à l'autre et mesu-17 mai 1899. Sulvant le dit pian les dits s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun trente (30) pieds, trois (3) pouces de face à la rue Ocavia, sur une profondeur de cent vingt (190) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot no, 13 forme le coin des rues S. Robertson et Octavia.

Un certain lot de terre, ainst que toutes les améliorations qui s'y trouvent

les les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui en dépen-dent ou y appartiennent de quelque fa-

LE JEUDI 29 JANVIER 1914 À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières,
No. 311 rue Baronne.

Succession de Mme Marie Reynolds
O'Comnor.

No. 106,700 — Cour Civile de District
pour la Paroisse d'Orléans,
Division A.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
hureau 306 rue Perdido — JEUDI, 29
janvier 1914, à midi, à la Bourse des
Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette
ville, en vertu et conformément à un
ordre daté et signé du 24 décembre 1913
par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, Division C, agissant pour
l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé,
dans l'affaire ci dessus initiulée et qui
m'a été adressé, je procèderal à la ven
le Lancen, le propriété suivante de
Rer. cuisine, quatre chambres à coucher Les améliorations comprennant un cottage simple retiré à deux étages, vestibule, salon, boudoir, salle à manger, cuisine, quatre chambres à coucher avec alcôves, bain, gaz, éléctricité, eau et Arouts

> cès et l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1914. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication en compse de vente acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Wynne G.

Rogers, MARTIN H. MANION, ESO., Avocat. ERNEST A. CARRERE, 1,18,25,20 Encanteur.

Par LEONARD L. STERN. ANNONCE JUDICIAIRE. Walter Salaun vs. The Consolidated

Realty and Manufacturing Company. No. 105,818 — Cour Civile de District —

ParKERNAGHAN & CORDILL ANNONCE JUDICIAIRE.

simple et double du Pres

Succession de Thomas F. Scullin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 99,026 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur: Bureau, 339, rue Carondelei. daté du 26 décembre 1913 de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus in-titulée, la propriété suivante décrite à ier. - Le joli cottage élevé No.

District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Melpomène et Thalia, mesurant en mesure américaine trente-cinq pieds et huit pouces de face-à-la rue Camp, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes; laquelle dite parrelle de terre est la partie la plus proche à la rue Melpomène des lots Nos. Trois et Quatre sur un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, le 9 berné par les rues Perdido. Bolivar. Bertrand et Poydras. sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis deputé voyer de ville, daté 18 février 1905 et annexé à un acte passé devant F. D. Charbonnet au notaire en cette ville le 14 Mars 1905. suivant lequel dit pian le dit lot forme de coin des rues Perdido et Bolivar et mesure vingt neuf pieds, trois pouces de face à la rue propriété de Marie Louise Quinons ou ayant droit. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises bolivar. La dite parcelle de terre est formée de la plus grande partie du lot A.

Bolivar. La dite parcelle de terre est formée de la plus grande partie du lot A.

Conditions — Comptant: Pacquéreur l'alleles de cent vingt-sept pieds, dix pour pouces et six lignes; laquelle dite parcelle de terre est la pus propriété de J. J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, le 9 archives de Jules Mossy, ancien notaire, acquis par Thomas F. Scullin, décédé, Bolivar. La dite parcelle de terre est ford, suivant acte devant Abraham Gold-berg, notaire, daté du 13 mars 1909 et d'eau et d'égout.

Conditions — Comptant: Pacquéreur des ransferts, No. 21, folio 768. Il a

2ème. — Le cottage simple en bois à 2ème. — Le cottage simple en bois à un étage, 1432 rue Melpomène, sur un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, etc., qui en dépendent ou qui y appartiennent le quelque façon, situé dans le Premier Distrcit de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Prytania et coliseum (ou Camp), mesurant en mesure américaine vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-trois pieds, onze pouces et trois lignes; laquelle dite propriété forme la partie arrière de dite propriété forme la partie arrière de deux lois de terre mesurant trente pieds, sur cent-vingt pieds chacun, mesure française, et faisant face à la rue Prytania. Acquise par Thomas F. Scullin, décédé, par achat de la Dryades Bullding and Loan Association, suivant acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire en cette ville, daté du 28 juillet 1903, enregistre dans le livre des transferts 189, folio 543. Dans un bon voisinage, et toutes les commodités.

3ème. — La mottié indivis d'une certaine parcelle de terre située dans l'an-

Jème. — La mottie indivis d'une certaine parcelle de terre située dans l'ancien faubourg Lacourse de cette ville (actuellement Premier District), dans le carré ou liet compris entre les rues Prytania, Melpoméne, Terpsichore et Coliseum, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No. Soixante-huit sur un plan du dit faubourg; la dite portion de terre mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur en mesure américaine de cent pieds. Le dit lot est maintenant désigné par le No. 18 du carré No. 193. Acquis par Thomas F. date du 20 avril 1984, enregistre du burreau des transferts 161, folio 358. Les améliorations comprennent un cottage double à deux étages, en bois, portant les Nos. 1504 et 1506 rue Prytania.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes exigi-bles en 1914. Dix pour cent de dépôt sur le montant de la vente sera requis au moment de l'adjudication. Actes de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire, au frais des acquéreurs.
JOSEPH F. WALTON, Avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS

jan 4 11 18 25-fév 1 5

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 106,069 — Di-vision D — Devant moi, James Donelon, vision D — Devant moi, James Doneion, député cierc de la Cour Civile de District peur la Paroisse d'Orléans, ont comparus les nommés Rice & Montgomery, qui ont juré solennellement qu'ils accompliront d'une façon les devoirs attachés à la charge de prissur dans l'allaire ci-dessus initiulee, en foi de quoi.

Juré et enregistré devant moi, à la Nouvelle-Oriéans, fe is janvier 1914.

JAMES DONELON, Député Clerc.
RICE & MONTGOMERY, Avocats.

Jan 14 18 23

Par LEONARD L. STERN ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Salaun vs. Consolidated Realty and Manufacturing Co.

Division B.

Division B.

Continuation de la vente pour être aux plus haut enchérisseur.

Batisses et conteu; machine, outils et hois, et équipement, consistant en: une grande quantité de bois de pin, coffre-fort Diebold, une machine conductrice et à chauffage Grünewald, scie circulaire, appareil à collage et accessoires, moule de douse pouces, scies à ruban, appareil à calibrer, appareil à calibrer, appareil à agiliser. Pour plus amples renseignements voir l'inventaire enregistre dans nos bureaux, No. 322, rue Baronne.

Il sera vendu a Fencan le JEUDI, de l'antieux de l'exam à 11 h. du matin, sur les lieux Nouveau Bassin et rue Galvez, par Leonard L. Stern, encanteur, en vertu d'un ordre de cour signé le 3 janvier 1914 par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B, dans l'affaire ci-dessus initiulée, et numérotée.

Conditions — Comptant.

LEGIER & GLEASON, LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MCHEL & LAZARUS, Avocats.

MEYER S. DREIFUS, Receveur.

Parkernaghana Corditaire de la vente de la rue professe d'Orleans, Division B, dans l'affaire ci-dessus initiulée et numérotée.

LEGIER & GLEASON, LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MCHEL & LAZARUS, Avocats.

Parkernaghana Corditaire de la rue professe d'Orleans, Division B, dans l'affaire ci-dessus initiulée et numérotée.

LEGIER & GLEASON, LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Pan—17,18,25,28

Parkernaghana d'Orleans, Division B, dans l'affaire ci-dessus initiulée et numérotée.

LEGIER & GLEASON, LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Pan—17,18,25,28

Parkernaghana d'Orleans, Division B, dans l'affaire ci-dessus initiulée, et numérotée.

LEGIER & GLEASON, LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Pan—17,18,25,28

Pare—17,18,19

Par W. H. FITZPATRICA Division B.

Continuation de la vente pour être COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parent d'Orléans—No. 105,818—Div. B—

Par W. H. FITZPATRICK ANNONCE JUDICIAIRE. CCCASION POUR PLACEMENT

LE COTTAGE SIMPLE

No 3119 RUE LAUREL.

Succession de Gioachino Olivieri.

No. 105,733 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A. — W. H. Fitzpatrick, encanteur; bureau, 406 rue Carondelet.

Le MARDI, 20 janvier 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis. Jure de la Cour Ci-

rue Baronne, il sera vendu en veriu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Givile de District, Division A, pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé du 16 décembre 1913, dans l'affaire ci-dessus mitiulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent, situé dans le tême District de cette ville dans l'illet No. 46, actuellement ilet No. 118, borné par les rues Laurel, Live Oak ou Constance, Huit et Neuf, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Laurel entre les rues liuitième et Neuvième, sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles et est pris sur l'arrière des lots onze et gouze suivant plan de H. Moelhausen, voyer, daté du 4 hai 1854. e H. Moemausen, voyer, date du diai 1844. Les améliorations comprennent ui

cottage simple connu comme No. 3iir rue Laurel, contenant 3 chambres, cuisine et salle de balts, nangar, connexions d'eau et d'égouts. ons d'eau et d'égouts.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1914 en sus et en plus du montant de leur enchère et faire un dépôt de 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente au frais de l'acheteur devant Jas B. Grinage, G. G. KRONENBERGER, Avocat. déc 20 21 28—jan 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 2117 et 2119 rue Robert, entre les rues Sud Liberty et

Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 13 février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépéndances qui y appartiennent située dans le saxieme district de cette ville dans l'ilet 668, borné par les rues Robert, Upperline, Sud Liberty, et la rue Howard. La dite parcelle de terre commence à une distance de cent trente sinq pieds dix pouces et une ligne de la rue Howard, et mesure delà quarante cinq pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cimq pieds étant composé de vingt neuf pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Robert, sur une profondeur prise sur le lot original designé comme numéro cinq, et de quinze pieds, trois pouces et trois lignes de face à rue Robert, sur une profondeur pris ur se lot original désigné par le numéro six, sur une copie d'un croquis annexé à un acte copie d'un croquis annexé à un acte passé devant A. D. Banziger, notaire, le 12 Avril 1910 étant l'acte No. 21 de 1910. Saiste dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquèreur au moment de l'adjudication devra faire un

dépôt de dix pour cent du prix d'adju-dication, au moment de la vente. Sherif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIARE. VENTE EN PARTAGE.

Rose Jemison vs. Mme Matthew Hogan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

Course d'Orléans — No. 106,569 — Par des rues Clara et Whitow.

Canteur, Dureau 134 rue Carondelet. — MARLI, 17 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1914 et signé le 13 janvier 1914 dans l'affaire ci-dessus initiulée par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée, Division D, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quarrième District de cette ville dans l'flet borné par les rues St. Mary, Religieuse, Rousseau et St. Andrew, la dite parcelle de terre formant le coin des rues St. Mary et Religieuse et me sure suivant un plan par J. F. Braun, voyer, daté du 19 mars 1875, 53 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Religieuse et me sure suivant un plan par J. F. Braun, voyer, daté du 19 mars 1875, 53 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Rousseau et 57 pieds 7 pouces 3 lignes à l'arrière et est composé des lots or ginaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Mary et el composé des lots or ginaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Mary et est composé des lots or ginaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Mary et est composé des lots or ginaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Mary et est composé des lots or ginaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Mary et comprennent un cottage double et un cottage double a trois chambres, eau et égouis: le cottage simple d'individuelle par vertu et et cottage double a trois chambres, eau et égouis: le cottage simple a l'eau de la ville. Près du flicuve et des presses de coton.

CONDITIONS — 1-3 ou plus comptant vers la rue Religieuse, 65 pieds 5 pouces sur le c-té vers la rue Rousseau et
57 pieds 7 pouces 3 lignes à l'arrière et
est composé des lots or ginaux Nos. 1
et 2 sur un plan en l'office de S. Magner, ancien notaire; les amédiorations
sont désignés par les Nos. 444, 448 et
450 rue Ste Mary, et comprennent un
cottage double et un cottage simple de
chaque côté. Le cottage double a trois
chambres, ean et égouts; le cottage
simple à l'eau de la ville. Près du
fleuve et des presses de coton.
CONDITIONS — 1-3 ou plus comptant
le soide s'il y en a en un et deux ans
ou un an la partie a crédit devant être
représentée par lien du vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt
par an depuis la date de l'adjudication
jusqu'au palement avec toutes les
clauses et provisions usuelles contre
l'alienation, l'acquéreur devant déposer
10 pour cent du prix d'achat au moment
de l'adjudication et assumer le paiement
en entier des taxes pour l'année 1914 et
payer pour l'acte de vente devant E. M.
Stafford, notaire, tous les loyers dus
devant être remis à l'acquéreur depuis
l'acte de vente.

H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.

H. W. ROBINSON,

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en partage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans — No. 106,211 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. TESSIER, encanteur, bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 10 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 21 décembre 1913 et signé le 7 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée. La propriété suivante dé-

la rue Bourgogne de 3 pouces, 2 lignes et de la une troisième profondeur de 8 pieds, 11 pouces, 2 lignes d'ou une ligne courant vers la rue Bourgogne de 5 pou-

dénontré sur un plan de E. L. Eustis, député voyer de ville, daté du 16 octo-bre 1913, ainsi que toutes les hâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No. 1933 rue Iberville et compar le No. 1033 rue iberville et com-prenant une spacieuse résidence en bri-ques contenant environ 17 chambres, vestibules, bain, etc. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1914. Un pla-cement qui augmentera de valeur à seulement un tiet du centre du détail de la rue du Canal.

CONDITIONS—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, au depense de l'acquereur.

D. B. H. CHAFFE et A. D. PRESTON, Avocast. Jan—10,11,18,25fév—1,8,10

Par STROUDBACK & LATTER. ANNONCE JUDICIAIRE.

Amanda Moore Polite vs. John Polite, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,770 — Di-vision D — Au plus haut et dernier en-chérisseur, le

Cottage Simple, No 1928 RUE DELACHAISE

Entre Dryades et Rempart

midi, à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No. 311 rue Baronne. — Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. gne en cour ouverte le 12 janvier 1914, et e si-gne en cour ouverte le 12 janvier 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Conr Civile de District pour la Parolisse d'orléans, Invision II, dans l'affaire ci-dessus inditudée et numéroiée, la pro-Un certain lot de terre ainsi que toutrouvent, situé dans le Sixlème District de cette ville, désigné par le No. 8 de l'îtet, portant le numéro municipal 468, borné par les rues Delachaise, Dryades, Robert, entre les rues Sud Liberty et Howard.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la Paroisse d'Orleans — No. 106932 — En continu d'un m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans — No. 106932 — En coté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 7, 401 pieds, 8 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du profondeur sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du profondeur sur la ligne du profondeur, sur la ligne du profondeur sur la ligne du profondeur, sur la ligne du profondeur sur la ligne du profondeur, sur la ligne du profondeur sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du profondeur sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du profondeur, sur la ligne du profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 4-20 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 4-20 de ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-

STROUDBACK & LATTER, Encapteurs.

jan-46,48,26fév-1,7,8,45,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Etienne Conrrège

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Origans — No. 101,837 — Di-ision E — Avis est par le présent donaux créanciers de cette auccession et à toutes autres personnes intères sées d'avoir à déduire dans les dix jours avoir) pour lesquelles te compte pre-mier présentés par êtme Emme Dajaan McNabb, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

A. D. DANZIGER, Avocat.

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
PLACEMENT LUCRATIP.
Cottage simple, 2828 rue Philip, entre
les rues Clara et Willow.
Cottage gouble, 2801-2803 avenue Jack-

1. Un lot de terre avec toutes les am 1. Un fot de terre avec toutes les amé-liorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans le carre 391, borné par Philip, First, Cara et Willow, designé comme le lot 15 et mesure d'après le croquis de Pecquet et Crampon, arpenteurs, vingt neuf pieds, quatre pouces et deux lignes, de la devanture sur la rue Philip par line profondeur de quatre vingt corp par une profondeur de quatre vingt onze pieds et neuf pouces, entre ngnes paral-lèles. Les améliorations sont désignées comme 2820 rue Philip, et comprennen-un cottages simple couvert d'ardoises, retiré, 3 chambres, galeries, hangars, etc., eau de la ville.

retiré. 3. chambres, galeries, hangars, etc., eau de la ville.

2. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voles et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet 398, borné par Jackson, Willow, Josephine et Claiborne, mesurant treute pleds de front sur l'avenue Jackson par quatre vingt douze pleds de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan dressé par C. Uncas Lewis, député arpenteur de la ville, daté du 30 décembre 1908 annexé à un inventaire de la succession d'Elisabeth singer devant John Bassich, Jr., notaire, le dit lot est désigné par la lettre A et forme le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière sur la rue Jackson de trente pleis par quatre vingt douze pieds sur la profondeur d'un lot désigné par le numéro 8 sur un croquis dans l'office de 5. Magner, ancien notaire, daté du 8 février 1868, de l'îlet 398 mesurant originairement 30 pieds de face a l'avenue Jackson, sur 115 pieds, 3 pouces et 4 lignes en profondeur, formant le coin des rues Jackson et Willow, les améliorations comprennent, un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., connexions d'eau et d'égouts de chaque coté et sont connus comme Nos. 2801 et 2803, avenue Jackson.

3. En lot de terre ainsi que toutes les Avocat pour le demandeur. jan-17,18,25fév-1,8,15,17

Jackson.

3. Un lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voles et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, horaé par les rues Philippe, First, Willow et Claibone, désigné comme lot No. 13, sui vant un croquis dressé par P. A. D'Hemcourt, ancien député voyer de ville, en octobre 1889, en passession de Edward Burke, un ancien propriétaire. Uune cople est annexée a un acte devant William Barnett ancien notaire, le 20 Juillet, 1896, suivant lequel il mesure 32 pieds de face à la rue Chestnut, sur 90 pieds de profindeur de 120 pieds et améliorations que toutes les bâtisses et améliorations un s'y trouvent, etc., situé dans la meme tiet que la propriété premitére sur le croquis précité de Seghers, au quel dit lot mesure 30 pieds, 6 pouces de face à la rue chestnut, sur 90 pieds de profindeur entre lignes exales et parallèles une de toutes les bâtisses et améliorations que toutes les bâtisses et améliorations que toutes les bâtisses et améliorations que fondeur entre lignes exales et parallèles fondeur de face profine entre lignes exales et parallèles. designées par les Nos. municipaux, 2020 designées par les Nos. municipaux, 2020 de 15 pieds, 10 pouces, 4 lignes à la ligne arrière de la dite propriété laquelle mesure 45 pieds, 1 pouce de palissade à palissade le tout comme il est demontré sur un plan de E. I. Freste.

doises, ayant a chambres et hangar de chaque coté.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 420, borné par les rues Willow, l'ara, Melponene, et Thalia, mesurant 32 pieds de face à la rue Willow, sur 132 pieds de face à la rue Willow, sur 132 pieds de face à la rue Willow, sur 132 pieds de face à la rue Willow, sur 133 pieds, 10 pouces, et 7 lignes de profondeur entre lignes égales et palaitièles. Les améliorations comprennent et sont désignées par 10 no. 1416, de la ruie Willow, un cottage simple en bois, de servitudes, etc., situé dans le sixième par les rues Constantinopie, Austerlité de cette ville, dans l'ilet borné par les rues constantinopie, Austerlité de cette ville, dans l'ilet borné par les rues batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, dans le quatrième district de cette ville, flet 41, borné par les rues batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, etc., situé dans le sixième par les Nos. 16 et 17 suivant plan de L. H. Pillé de puté voyer de ville, daté du 13 avril, 1859, déposé en l'office de E. Bouny, ancien notaire, et mesure chacun 32 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 160 pieds et 6 pouces, entre tignes égales et paralleles. Conditions — La moitié ou plus crédit devant être représentée par diffict de l'acquéreur; la partie profondeur de 160 pieds et 6 pouces, entre tignes égales et paralleles. Conditions — La moitié ou plus crédit devant être représentée par diffict de l'acquéreur à son proprince de l'acquéreur à l'intere de l'acquéreur à l'intere de l'acquéreur à l'intere par an, depuis de l'acquéreur à l'intere par an, depuis de l'acquéreur à l'intere de l'acquéreur à l'intere par an, depuis de l'a en bois, de 3 chambres avec

hangar.
6. Un lot de terrain avec toutes les 6. Un lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvert ainsi que tous les droits, voles, servitudes, dans la quatrième district de cette ville, dans a quarrième district de cette vine, aus l'ilet No. 316, borné par les rues Prenière, Seconde et Liberté et Saint-Dacid, désigné par le No. 5 sur un croquis par E. Pillé voyer, daté du 29 mars 1890, annexé a un acte devant Entre Dryades et Rempart

A l'encan, le

Marcel Ducros, ancien notaire, le 22 avril 1890, se trouvant à une distance de 120 pieds du coin de la rue First et Saint-David, et mesure 30 pieds de face a la rue First, sur 100 pieds de profondeur entre Igines parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 2216-18 rue First, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardolses 4 chambres de chaque coté, bangar, etc. hangar, etc.
7. Un lot de terre avec toutes les

7. Un lot de terre avec toutes les améliorations et tous res groits, voies et servitudes, dans le quatrième district de la ville, dans l'ilet 391, borné par First, Philippe, Clara et Willow, lequel mesure 29 pieds, 6 pouces et 7 ignes de face à la rue First par 91 pieds, 9 pouces de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No. 2819 rue Premiere, et comprennent une résidence en bois, 4 chambres, eau de la ville, hangar, etc. 8. Peux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y vrouvent, et tous l sedroits, servitudes, etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'itot trième district de cette ville dans l'tiut 419, borné par Glaiborne, Derbigny, First et Jackson. Les dits lots sont désignés par les Nos. 1 et 2 sur un cro-cuis dressé par George de Armas, daté du 11 mars 1895, lesqueis lots mesurent, suivant le dit croquis annexé à un in-ventaire de la succession de Adam Haskaner, mesurant chacun, 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 124 pieds entre lignes, parsilèles, Les améliorations comprennent et som désignées par les Nos. 3501-41 et 13 rue Claiborne, le No. 2301 est une écurie à deux étages ayan bres de chaque côté, etc.

9. Deux lots de terre avec toutes les 9. Deux lots de terre avec toutes les amédiorations qui s'y trouvent, toutes les voies, droits, servitudes, dans le quatrième district de cette ville dans l'hiet borné par les rues Philippe, Liberté, Franklin et Jackson, désigné comme lots Nos. b et 6 et mesurant chacun 27 pieds, 10 pouces, de face à la rue Philippe, sur 418 pieds, 8 pouces et 5 lignes de frofondeur entre lignes parallèles. Le bâtissés sur ces lots ont été construites sans égard à la ligne de démarcation des dits lots, le tout du-

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

Actes de vente au trais des acquereune devant Jean Bassich, Jr., notaire; it pour cent de dépot au moment de l'ade-judication, ne portant pas d'intérêt. ERNEST A. CARRUNE, Encanteur, JOHN BASSICH, Jr., et G. WOODVILLE, Avocats.

Avocats.

jan 11,18,25—fev 1,8,12

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE PLACEMENT EN DOUBLE COTTAGE ET LOTS POUR BATIR, SITUE DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Nos. 4818-20 rue Chestnut, coftage double, contenant 4 chambres de chaque côté, bains, eau et égouts.

Nos. 1028-30 rue Bordeaux, double cottage contenant 4 chame bres de chaque côté, connexe ions d'eau et d'égouts.

Succession de Wilson Davenport. No. 106,979, Cour Civile de District, Di-No. 106,979, Cour Civile de District, Di-vision D.

Par Ramsey et Danziger, C. A. Ram-sey, encanteur, 341 rue Carondelet — La Jeudi, 12 février 1914, a la Bourse des Propriétés Foncierés, 311 rue Baronne, il sera offert à l'encan, en vertu et con-formément à un ordre caté et signé du 9 janvier 1914, par l'Honorable Porter, l'arker, juge de la Cour Civile de Dis-trict, Division D, dans d'affaire ci-des-sus intitulée et numérotée et qui m'a us intitulée et numérotée

sus initiulée et numérotée et qui m'a été acdressée, la propriété suivante décrite à savoir:

Premier — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privièges, servitudes et advantages qui en dépendent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet horné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Lyon, le dit lot désigné par la lettre A, et mesure suivant un croquis de Wolter D. Seghers, D. V. V. date du 6 janvier 1914, 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur et face à la rue Bordeaux de 90 pieds. fondeur et race pleas.

Second — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses, etc., situé dans le même iletcomme il est prenièrement décrit, le dit lot désigné par le croquis précité de

mierement decrit, le dit lot designe par la lettre B, sur le croquis précité de Wolter D. Seghers, et mesure 30 pieds: le face à la rue Chestnut de face à la rue Chestnut, sur une pro-fondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles. Trois—Un certain lot de terre ainsi Trois—Un certain lot de terre ainstague toutes les bâusses et améliorations que s'y trouvent, situé dans les
même het, que la propriété premièrement décrite, désigne par la lettre Casur le croquis précité de Seghers, lequel lot mesure 30 pieds de face à la
rue Chestnut sur une profondeur de 10
pieds, entre lignes égales et parallèles,
que toutes les bâtisses et améliorations
qui s'y truovent, etc.; situé dans lo
même carré que la propriété premièrement decrite, désigné par la lettre Pasur le croquis précité de Seghers, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à
la rue Chestnut, sur 90 pieds de proquel dit lot mesure 30 pieds de faca la rue Chestnut, sur 90 pieds de profondeur entre lignes egales et parallèles. Cinq — Un certain lot de terre ains que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans la même ilet que la propriété première ment décrite, désigné par la lettre sur le croquis précté de Seghers, aquel dit lot mesure 30 pieds, 6 pouces de face à la rue (fassur) de couces de la mesure 30 pieds, 6 pouces de la mesure 30 pieds de face de la mesure 30 pieds de la mesure 30 pieds de face de

crite, désigné par la lettre F, sur la plan précité de Seghers, le dit loi mesure 30 pieds de face à la rue Boir deaux, sur une profondeur de 120 pieds

privilege et dien du vendeur, sur la priprivilege et dien du vendeur, sur la pripriété vendue, et de pacte de non-aimando et toutes les clauses de sécurs usuelles avec 5 pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès; la dite pripriété devant être assurée par achetes chere, toutes les taxes de la dite pai priété dues et exigibles pendant l'anni 1914. l'acquéreur devant payer pos l'acte de vente devant Wm. Renaudis notaire, et faire un dépot de 10 pos cent au moment de l'adjudication. JEWELL A. SPERLING, Avocat, jan 14,18,25—fev 1,8,172

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE WILSON DAVENPORT
No. 106,679, Cour Civile de District,
Division D.
Joudi. 22 janvier 1914, à 11 heure a. ma

dans le local, encolgnure nordeaux Chestnut, il sera vendu, en vertu et co formement à un ordre de l'Honorab taire enregistré consistant en tou reaux, charrettes, bois d'occasion, ques, harnais, lits, fourneaux, ta

eic. Conditions — Comptant — Livrais immédiate RAMSEY ET DANZIGER. Encanteurs jan 11,18,22

Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de John J. Murray No. 106,551 Cour Civile de District. Divirion B

Cottage Simple No. 2620 RUE PALMYRA Le Mercredi 18 Février 191

À la People Auction Exchange 33

Rue Carondelet à midi En vertu d'un ordre de l'Hon. Fre D. King, juge de la Cour Civile de Détrict, Division B, signé le 2 janvis 1914, moi Peter Gallagher, encantet duement autorisé je vendrat la priété suivante à la People's Auction Real Estate Exchange, au No. 334 par Carondelet, à midi:

Un certain lot de terre, ainsi toutes les bâtisses et améliorations s'y krouvent avec tous les doits verte. la rue Philippe.

et 5 lignes de frofondeu.

parallèles. Le bâtisses sur ces lous
dété construites sans égard à la ligne de
démarcation des dits lois, le bout du
quel est démontré sur un croquis date
du 96 juin 1897, par G. D. de Armas, dédu 96 juin 1897, par G. D. de Armas, député voyer de ville et annexé à une
rople du titre, les améliorations sont
désignées par les Nos. 2218-15-17-19 rue
philippe, 2913-2915 est un cottage douun ple en bois couvert d'ardoises, à un
diage et deux étages à l'arriere, retiré,
contenant quatre chambres de chaque
coté, hangar, etc.: 2217-19, un cottage
double en bois, couvert d'ardoises, condouble en bois et améliorations
d'ardoises, d'ardoises,

tenant trois chambres de chaque côté, hangars, étc.

Condition — La moitié ou plus, ou jout comptant, au choix de l'acquereur, le soide s'il y en a un devra être garanti par une hypothèque et billet avec lien du veméeur payable un an après date, portant 7 pour cent d'interêt, depuis la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses de sécurité usuelles.

the said which is the